

### MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

## 74170 - HAUTE-SAVOIE N° 33/2024 ARRETE MUNICIPAL

# PORTANT GRATUITE D'ACCES A LA CURE DANS LE CADRE DE LA PRESENTATION DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE LE SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024

## Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

**VU** la délibération du Conseil Municipal n°2020/075 du 24 mai 2020 relative à la délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

#### ARRETE

#### Article 1:

Lors de la présentation des instruments de musique, organisée par l'école de musique, dans le bâtiment de La Cure le samedi 7 septembre 2024 de 14h00 à 18h00, l'accès à la Cure sera gratuit.

#### Article 2:

Monsieur le Maire ainsi que le comptable public assignataire de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 28 août 2024

Jean-Marc PEILLEX

Le Maire

Mis en ligne le 02-09-2014Télétransmis en Sous-Préfecture le 02-09-2014

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com

Bureau d'Etat Civil du Fayet – 49 rue de la Poste – T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64 Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas – T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33